

# LES LIMITES DU LIBRE ARBITRE

## Évaluation:

**Description:** Nous ne sommes pas comme des robots, qui n'ont aucun choix dans leurs actions. Tout survient par la volonté de Dieu, mais nous jouissons également d'un libre arbitre. Nous faisons divers choix et prenons diverses décisions, au cours de notre vie et c'est pour cette raison que nous devons répondre de nos actions.

**Catégorie:** [Articles](#) [L'adoration et la pratique religieuse](#) [Morale et pratiques islamiques](#)

**par:** Sheikh Abdullah BinMuhammad Al-Tayyar (islamtoday.net) [édité par IslamReligion.com]

**Publié le:** 20 Nov 2017

**Dernière mise à jour le:** 02 Sep 2018

D'entrée de jeu, il faut souligner qu'il s'agit d'un sujet qui a occupé les plus grands esprits de ce monde et en raison duquel nombreux sont ceux qui se sont égarés. Les compagnons du prophète Mohammed évitaient de parler du libre arbitre et du déterminisme. Ils n'en avaient pas besoin, car leur foi était ferme et ne laissait aucunement place au doute, qui ne pouvait s'enraciner et susciter ce type de pensées.



Notre Prophète (que la paix et les bénédictions de Dieu soient sur lui) nous a dit qu'il y avait six piliers de la foi. Ces piliers sont : croire en Dieu, aux anges, aux Livres révélés, aux messagers, au Jour Dernier et au décret divin (et au bon et au mauvais y étant rattaché).

La foi au décret divin a quatre dimensions:

1. **Le savoir.** Nous croyons que Dieu sait tout. Il sait ce qui a eu lieu, ce qui a lieu et ce qui aura lieu, de par Son savoir éternel et constant. Il ne vient pas à connaître ces choses après être passé par une période où Il ne les connaissait pas et Il n'est jamais sujet à l'oubli.

2. **Les archives.** Nous croyons que Dieu a écrit, sur une Tablette préservée, tout ce qui allait arriver jusqu'au Jour de la Résurrection et ce, dans les moindres détails. Dieu dit : « **Ne sais-tu pas que Dieu connaît tout ce qui est dans les cieux et sur la terre? Tout est inscrit dans un registre. Et cela est bien facile pour Dieu.** » (Coran 22:70)

3. **La volonté de Dieu.** Nous croyons que rien ne se produit, sur la terre et dans les cieux, sans la permission de Dieu. Tout ce qu'Il souhaite se voir produire se produira. Et tout ce qu'Il ne souhaite pas se voir produire ne se produira pas.

4. **La création.** Nous croyons que : « **Dieu est le Créateur de toute chose, et de toute chose Il est le Gardien. Il détient les clefs des cieux et de la terre.** » (Coran 39:62-63)

Ces quatre dimensions de la foi sont tout ce en quoi nous croyons au sujet du décret divin. Tout ce que les êtres humains disent, font ou se retiennent de faire est connu de Dieu, consigné sur une Tablette préservée, décidée et créée par Dieu.

Dieu dit : « **Ceci n'est autre qu'un rappel à toute la création, pour ceux d'entre vous qui veulent suivre le droit chemin. Cependant, vous ne le voudrez que si Dieu, le Seigneur des mondes, le veut.** » (Coran 81:28-29)

Dieu dit également : « **Dieu vous a créés, vous et ce que vous fabriquez.** » (Coran 37:96)

Nous croyons en ces aspects du décret divin. Nous croyons également que Dieu nous a accordé un libre arbitre et que nous choisissons librement les actions que nous posons. Cela est clairement mentionné dans le Coran.

1. **Dieu confirme notre libre arbitre.** Par exemple, Il dit : « ... **allez à votre champ comme (et quand) vous le voulez.** » (Coran 2:223) Il dit également : « **S'ils avaient voulu partir (au combat), ils auraient certainement fait des préparatifs.** » (Coran 9:46)

2. **Dieu nous ordonne.** Le fait que Dieu nous commande et nous interdit n'a de sens que si nous sommes libres d'obtempérer ou non. Autrement, Il nous commanderait ou nous interdirait de faire des choses qui seraient au-delà de nos capacités, puisque notre obéissance (ou non) serait prédéterminée. Il serait donc insensé d'exiger des choses d'entités qui n'ont pas de libre arbitre. De plus, Dieu dit : « **Dieu ne charge aucune âme au-delà de sa capacité.** » (Coran 2:286)

3. **Dieu loue et condamne.** Il loue ceux qui font le bien et condamne ceux qui font le mal. De même, Il rétribue ceux qui font le bien et châtie ceux qui font le mal. Et cela n'a de sens que si les gens accomplissent ces actions de leur propre gré. Autrement, il n'y aurait aucune raison de récompenser ou de châtier.

4. Dieu a envoyé des messagers pour transmettre Son message à la création. Ces messagers ont eu pour mission : « ... **d'annoncer la bonne nouvelle et d'avertir les gens, afin qu'ils n'aient point d'arguments devant Dieu une fois la mission des messagers accomplie.** » (Coran 4:165) Si les gens n'étaient pas libres de faire des choix, l'argument de certains d'entre eux, à savoir que Dieu ne leur a rien envoyé pour les guider, ne serait pas invalide.

Enfin, nous avons une certitude innée et pratique qui nous convainc que nous accomplissons nos actions à partir de notre libre arbitre. Nous faisons des choix et décidons de faire certaines choses et de nous abstenir d'autres, sans jamais sentir que nous sommes forcés de quelque façon que ce soit. Cela s'applique même aux plus petites actions comme s'asseoir et se lever, entrer dans nos maisons et en sortir, ainsi qu'aux décisions plus importantes comme celles de nous marier ou de divorcer, ou encore de déménager dans une autre ville et changer d'emploi. C'est pour cette raison que nous avons tendance à protester ou à résister si quelqu'un tente de nous forcer à faire des choses contre notre gré. Et c'est aussi pour cette raison que Dieu ne nous tient pas responsables de ce que nous faisons sous la contrainte.

## Répondre de nos actions

Un pécheur ne peut prétendre avoir été « destiné » à commettre un péché puisqu'il a commis son péché de son propre gré. Oui, Dieu savait, de par Son savoir éternel, que ce pécheur allait commettre un acte répréhensible, à un moment particulier et dans des circonstances particulières, et Il a permis qu'il se produise; mais Il n'a certainement pas forcé le pécheur à commettre cet acte. De plus, le pécheur ne peut réaliser que cet acte avait été écrit qu'après l'avoir commis. C'est pourquoi Dieu dit : « **Nulle âme ne sait ce qu'elle acquerra demain.** » (Coran 31:34)

Dieu dit également : « **Ceux qui attribuent des associés à Dieu diront : « Si Dieu avait voulu, nous ne Lui aurions pas attribué d'associés, pas plus que ne l'auraient fait nos ancêtres, et nous n'aurions rien déclaré interdit. » Ainsi leurs prédécesseurs accusaient-ils (les messagers de Dieu) de mentir (jusqu'au jour) où ils goûtèrent à Notre rigueur. Dis : « Avez-vous quelque savoir à nous apporter en guise de preuve? Certes, vous ne faites que suivre des conjectures et mentir. »** (Coran 6:148)

Dans nos actions, nous sommes à la fois libres et soumis au destin de Dieu. Comme Dieu crée nos actions et nous donne la liberté d'agir, nos actions sont en quelque sorte soumises à Sa volonté. Mais comme nous choisissons nous-mêmes les actions que nous accomplissons – un choix que Dieu nous a accordé – nous sommes libres de nos choix et responsables de nos actions.

Et Dieu sait mieux.

L'adresse web de cet article:

<https://www.islamreligion.com/fr/articles/10948/les-limites-du-libre-arbitre>

Copyright © 2006 - 2023 IslamReligion.com. Tous droits réservés.